

Saint-Lô : Lecapitaine recrute et forme ses futurs salariés

L'entreprise saint-loise de carrosserie isotherme frigorifique () va prochainement étendre ses ailes lorsqu'elle investira ses futurs locaux au début de l'année prochaine. Pour répondre aux besoins de ses perspectives de développement, Lecapitaine va recruter et former une centaine de salariés d'ici trois ans.*

Pour la municipalité de Saint-Lô, récemment victime de déconvenues cuisantes en matière d'emploi avec les dossiers de Moulinex ou des Maîtres laitiers du Cotentin, l'avenir a priori souriant de Lecapitaine est un enjeu majeur.

Dès que le fabricant de carrosseries isotherme frigorifiques a souhaité se développer, les élus locaux se sont attachés à faciliter les choses à la direction de l'entreprise, moyennant des engagements de part et d'autre, formalisés par un protocole signé en octobre 2001.

A la clé de ce soutien figure la construction de nouveaux locaux sur la zone industrielle Neptune I, à proximité immédiate du futur contournement autoroutier de la ville-préfecture, vaste structure dont 7 000 m² ont déjà émergé de terre, indispensable à un accroissement de la production

qui prévoit d'être doublée d'ici cinq à sept ans.

Le bâtiment devrait être livré comme prévu au début de l'an prochain.

En contrepartie, l'entreprise s'était engagée à l'époque à créer 200 emplois sur une période de cinq ans. Une promesse bien engagée, puisque 80 personnes supplémentaires ont déjà été recrutées et 20 autres le seront avant la fin de l'année.

Mais face au constat d'un manque de personnel qualifié, Lecapitaine s'engage dans un programme de formation spécifique ouvert à tout public et qui débouchera sur un certificat de qualification professionnelle « carrossier isotherme frigorifique », validé par l'Union des industries de la métallurgie de la Manche. Cent créations d'emplois sont prévues à l'horizon des trois prochaines années, et le serment sera tenu.

Un diplôme reconnu

Par le biais du protocole signé précédemment, la région s'était engagée à apporter son concours sur le financement des coûts pédagogiques, ainsi que sur les frais d'ingénierie des actions de formation. « Cela correspond à un effort financier global de la région d'environ 335 000 € (environ 2,2 MF), note François Digard, maire de Saint-Lô et vice-président du conseil régional, auxquels s'ajouteront l'adaptation de l'atelier de formation qui sera mis à disposition par la communauté de communes. »

Le groupe FIM, organisme de formation des chambres de commerce, est mandaté pour mettre en place ce programme qui s'étalera sur un an : six mois de formation en centre et six mois de CDD dans l'entreprise, qui débouchera sur un CDI pour ceux qui auront démontré



De gauche à droite, François Digard, François Jacqueline, directeur de Lecapitaine, et Georges Cornier, président de la Chambre de commerce Centre et Sud-Manche.

leurs compétences. Une formation en alternance, et rémunérée. « L'intérêt de cette formation est d'être sanctionnée par un diplôme qui aura une valeur sur le marché de l'emploi dans ce

secteur considéré », souligne François Digard. Sauf qu'après s'être donné tant de mal pour former du personnel, on peut imaginer que Lecapitaine n'aimerait pas spécialement voir filer les gens une fois le certificat

en poche. Un tel risque apparaît toutefois limité, au moins dans un premier temps.

Pour ceux qui seraient intéressés, des journées d'information collectives seront organisées les 5 et 26 juin au groupe FIM de Saint-Lô à 10 heures (les candidats devront se présenter avec un CV et une photo), et les premières journées de positionnement ou pré-sélection auront lieu le 19 juin et le 3 juillet au même endroit.

En attendant, pour tout renseignement sur ce plan de formation - et perspectives d'embauche - s'adresser à l'ANPE (02.33.77.40.00.) ou à la Mission locale pour l'emploi (02.33.57.17.17.)

Lola MARIE

Troisième entreprise française sur ce secteur d'activité.